

ARY-0711b-01

BIOSOLUTIONS

La nouvelle **solution biologique** homologuée contre **le charançon rouge du palmier**



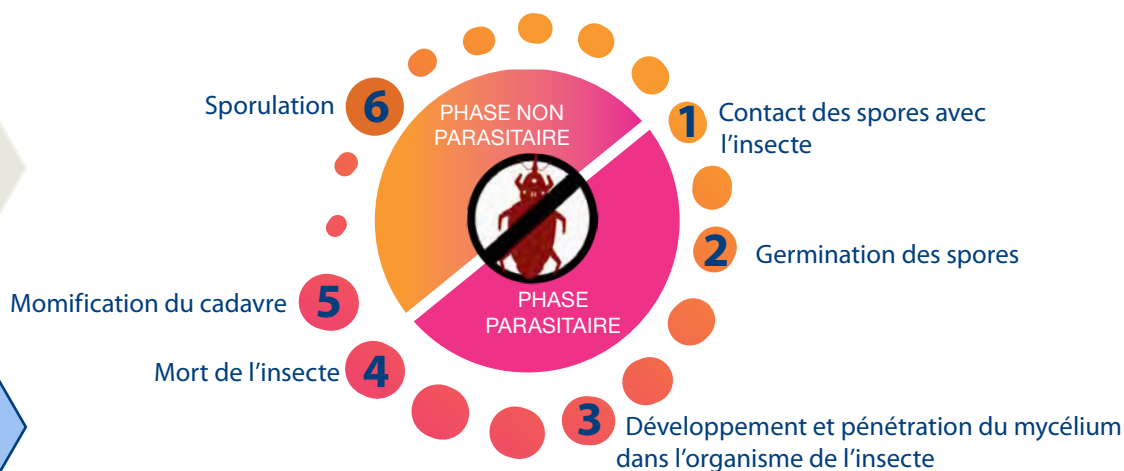
- Insecticide biologique
- Formulation : Microgranulé
- Composition : $5 \cdot 10^8$ spores du champignon *Beauveria bassiana* souche NPP111B005 par gramme de matière sèche
- Usage : Palmiers d'ornement contre le Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*
- Conditionnements : Sacs de 3 kg refermables
- Conservation : Jusqu'à 12 mois à température inférieure à 20°C
- Produit réservé à un usage exclusivement professionnel



ARY-0711b-01

La nouvelle **solution biologique**
homologuée contre
le charançon rouge du palmier

MODE D'ACTION



APPLICATION

- **Débuter les traitements** avant les premiers vols des adultes
- **7 traitements** par an maximum
- **Épandre à sec, sans mise en suspension dans l'eau**
- Applicable par **temps chaud et sec**
- **Appliquer uniformément** sur toute la couronne du palmier et le haut du stipe pour les palmiers fibreux
- **Renouveler** le traitement tous les 21 jours
- **Recommandation** : Nettoyer les palmiers avant le traitement

DOSES D'EMPLOI

Les doses sont définies en fonction de la morphologie du palmier selon la formule :

« *Diamètre du stipe en cm x 2 = quantité en g de produit à appliquer par palmier* », sans jamais dépasser 300 g/palmier.

DES AVANTAGES MULTIPLES

- Listé sur la liste biocontrôle
- Formulation microgranulée prête à l'emploi
- Protection du palmier en profondeur
- Application même par temps chaud et sans eau
- Emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudats, en dehors de la présence des abeilles.
- Conforme à la loi Labbé, utilisable en espaces verts, promenades et voiries accessibles ou ouverts au public

EFFICACITÉ MOYENNE DE ARY-0711b-01 SUR LE CHARANÇON ROUGE DU PALMIER

Résultats de deux essais "Bonnes Pratiques d'Expérimentations" (France & Espagne)

88%

Détenteur de l'AMM: Arysta LifeScience SAS (Route d'Artix BP 80 64150 NOGUERES)

Contient *Beauveria bassiana*. Peut provoquer des réactions de sensibilisation. Ne pas utiliser par des personnes fortement immunodéprimées ou sous traitement immunosuppresseur.

ARY-0711b-01 - AMM n°2180058 - composition 5.10⁸ de spores par gramme de Matière sèche de *Beauveria bassiana* souche NPP111B005.

P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P234 - Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P402 + P411 - Stocker dans un endroit sec, à une température ne dépassant pas 20°C.

Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit. ® Marque déposée Arysta LifeScience SAS.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.